



**Katrin JADIN**  
*Députée fédérale*  
*Conseillère communale d'Eupen*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

*- Bruxelles, le 19 avril 2012 -*

### **Katrin Jadin interroge le Ministre des Finances sur le retard des remboursements des accises aux sociétés de transport**

***Les sociétés de transport peuvent en effet solliciter la restitution des accises sur le carburant des véhicules de plus de 7,5 tonnes. Mais le retard s'est accumulé, et est maintenant supérieur à un an. Une situation qui provoque des faillites.***

La Députée fédérale Katrin JADIN juge ce retard inacceptable : pour certaines sociétés, des montants très élevés sont attendus depuis des mois. L'une d'entre elle attend un remboursement de 96 975,41 euros ! Les conséquences ? Des retards de paiement, des difficultés budgétaires de taille, voire des faillites.

Le Ministre des Finances Steven VANACKERE explique la cause de ces retards : un manque d'effectifs au sein du service chargé de ce remboursement, qui a été résorbé. Le retard se serait stabilisé.

En outre, le Ministre annonce le développement d'un système électronique de gestion de l'ensemble du processus de remboursement de l'accise, qui devrait être mis en place dans les 6 mois. A partir de ce moment, l'entièreté de l'effectif disponible se consacrera aux dossiers en attente.

Une solution se profile donc, mais les sociétés de transport devront encore s'armer d'un peu de patience... Et Katrin JADIN restera attentive au bon respect des délais annoncés !

***POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS  
TEMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN***

**GSM : 0478 333 417 | Courriel : [kattrin@jadin.be](mailto:kattrin@jadin.be)**

**Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : [marie.stasse@jadin.be](mailto:marie.stasse@jadin.be) 0472/20.35.02**